

CONSEIL MUNICIPAL Compte rendu de la session extraordinaire du 4 mars 2015

Présents : M. Guillaume PAQUIER, Mmes Claudette GRIVIAUD, Nathalie TALPIN, M. Albert THEVENET, Mmes Nathalie PAGNIER, Véronique BAILLY, Véronique VACHER, M. Lionel GONNEAUD, Mme Séverine COMPARET, MM. Mathieu AUXOUX, Dominique NEANT, Eric BOUDOT, Jean-Pierre GOUDIER.

Délégué ayant donné pouvoir : M. Serge POTIER à Mme Nathalie TALPIN

Absent excusé : M. Guillaume GUYARD

Secrétaire de séance : Mme Nathalie TALPIN

M. PAQUIER ouvre la séance, et M. THEVENET donne lecture du compte rendu de la session du 11 février 2014 qui est adopté à l'unanimité.

Le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- avenant au règlement de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents accepte la demande.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

- Commune

Il laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 183 701,13 € et un déficit d'investissement de 50 316,14 € soit un excédent global de 133 384,99 € sans les restes à réaliser.

- Assainissement

Il laisse apparaître un excédent d'exploitation de 2 326,89 € et un excédent d'investissement de 83 588 €, soit un excédent global de 85 914,89 €.

Ces comptes sont adoptés à l'unanimité.

COMPTES DE GESTION COMMUNE ET ASSAINISSEMENT 2014

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion 2014 établis par le receveur municipal qui présentent des résultats identiques aux comptes administratifs du maire.

AFFECTATION DES RESULTATS

- **Commune** : la somme de 75 316,14 € sera affectée au compte 1068 de la section d'investissement et le solde, soit 108 384,99 € à la section de fonctionnement de l'exercice 2015.
- **Assainissement** : les excédents sont reportés aux sections correspondantes.

SUBVENTIONS TRAVAUX

Le Conseil Municipal sollicite des subventions pour :

- la dernière tranche de la construction de l'annexe mairie et mise aux normes du dépôt communal et associatif qui consiste en l'aménagement extérieur et un dispositif de traitement des eaux pluviales. Le montant estimé des travaux est de 13 970,08 € TTC, les subventions attendues sont de 5 820 € dans le cadre du PIIC 2015 et 3 492 € par le Conseil Régional.

- des travaux de réfection de voirie d'un montant de 25 740 € TTC avec une subvention attendue de 7 888 € dans le cadre du PIIC.

LANCEMENT OPERATION AD'AP

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer la consultation pour recruter un bureau d'études chargé de réaliser le diagnostic des ERP (Etablissements Recevant du Public) et des IOP (Installations Ouvertes au Public) suite à l'obligation de leur mise en accessibilité. Ce diagnostic permettra l'élaboration de l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap).

CONVENTION MISE A DISPOSITION TERRAIN

Suite à la demande de Monsieur William SOTTY présentée lors de la dernière séance, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec le pétitionnaire la convention d'occupation précaire du terrain de l'Etang Viez contre une indemnité annuelle de 500 €.

PROJET EOLIEN LA CHAPELLE AU MANS

Après avoir pris connaissance de la demande formulée par la DDT concernant le permis de construire déposé par VSB Energies Nouvelles pour un parc éolien à La Chapelle au Mans, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

GROUPEMENT COMMANDES FUEL

Pour ce point de l'ordre du jour, les adhérents de la FDSEA n'ont pas participé à la décision. Après avoir pris connaissance des conditions de participation au groupement de commandes de fuel par le biais de ce syndicat agricole, soit un forfait de 60 € plus 0,30 €/habitant, le Conseil Municipal accepte cette adhésion qui permettra d'obtenir à un tarif préférentiel le combustible et le carburant et par la même occasion de réaliser des économies budgétaires.

ENCAISSEMENT CHEQUE GROUPAMA

Le Conseil Municipal autorise le maire à encaisser un chèque Groupama d'un montant de 739,62 € pour le remboursement d'une vitre du tracteur.

TRAVAUX LOGEMENT LA GARE

Le Conseil Municipal

- prend connaissance des travaux de réfection de la partie sanitaire du logement de La Gare.
- autorise le Maire à signer les devis des entreprises SARL Journet Frères, EURL Pagnier, Bletton Philippe, SARL Dagouneau et Sotty Stores fermetures pour un montant total de 10 911,37 € TTC.
- vu l'urgence, accepte que ces travaux soient réalisés avant le vote du BP 2015.

AVENANT AU REGLEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

Suite à des demandes de plus en plus fréquentes, le Conseil Municipal décide qu'il est interdit d'utiliser un tournebroche au moment de la location de la salle.

L'état général des tables de la grande salle est évoqué : le fonctionnement actuel ne permet pas de les contrôler à la remise des clefs. La commission des bâtiments et les responsables de salle sont chargés de trouver une solution.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- du compte rendu du conseil d'école.
- d'un courrier du Syndicat SUDPTT71 sur les APC (Agence Postale Communale) et les RPC (Relais Poste Commerçants).
- des mails échangés entre M. Didier Grillot, architecte et M. Humbert de l'entreprise ALEO pour le chantier de La Gare.
- des dates de passage *des courses cyclistes

12 avril	Tour de la Com Com
26 avril	Circuit de Saône et Loire
26 avril	18h

*d'une randonnée de vieux tracteurs

Extrait conforme à l'original,
Le Maire